

2021 est l'année du renouveau du droit de la famille et particulièrement du divorce!

Un peu plus de quarante ans après la loi n° 75-617 du 11 juillet 1975 qui a institué les fondements du divorce contemporain, le droit de la famille est bouleversé par une réforme majeure achevée en 2019 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2021. Dans un souci d'une bonne administration de la justice, le législateur a engagé une réforme d'ampleur modifiant la gestion du contentieux familial. D'une part, l'important mouvement de déjudiciarisation du divorce initié en 2016 se confirme et connaît un nouvel essor en conférant aux avocats un rôle renforcé. D'autre part, un mouvement novateur d'unification du contentieux renouvelle la procédure du divorce judiciaire.

La journée d'étude organisée par le CERDP propose donc à l'aune de la dernière évolution législative de dresser un tableau de ce nouveau divorce du XXI^e siècle. Les praticiens et les universitaires réfléchiront ainsi sur le divorce par consentement mutuel sans juge que la loi a entendu renforcer, mais aussi sur la nouvelle procédure du divorce contentieux ou encore sur les enjeux du divorce européen.

Journée d'étude sous la direction de

Laetitia Antonini-Cochin, Maître de conférences HDR Université Côte d'Azur, Directrice adjointe du CERDP, Directrice de l'Institut d'études judiciaires, Directrice du Master 2 droit des responsabilités

Marie-Cécile Lasserre, Maître de conférences HDR Université Côte d'Azur, Directrice du Master 2 gestion des contentieux privés, Directrice du DU Protection de l'enfance

Inscription en ligne sur <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>
Participation validée pour 6 heures de formation

Centre d'études et de recherche en droit des procédures
Faculté de Droit et Science Politique
Bureau 412bis
Avenue Doyen Louis TROTABAS, 06050 NICE Cedex 1
Tél.: 04 92 15 71 65 — cerdp@unice.fr
<https://cerdp.univ-cotedazur.fr/>
ou
<https://cerdp.unice.fr/>



Faculté de Droit et Science Politique
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

**Journée d'étude en droit de la famille
CERDP
En distanciel**

Le divorce du XXI^e siècle

Vendredi 4 juin 2021
Faculté de Droit et Science politique de NICE

Direction scientifique
Laetitia ANTONINI-COCHIN
Marie-Cécile LASSERRE



**Journée d'étude du CERDP
En distanciel**

Le divorce du XXI^e siècle

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h Allocation d'ouverture
Mathias Latina, Vice-doyen recherche, Professeur Université Côte d'Azur, Directeur du CERDP
Laetitia Antonini-Cochin, Maître de conférences HDR Université Côte d'Azur, Directrice adjointe du CERDP, Directrice de l'Institut d'études judiciaires, Directrice du Master 2 droit des responsabilités

Matinée

La déjudiciarisation du divorce par consentement mutuel : bilan et perspectives

- 9 h 30 Le divorce par consentement mutuel et le droit des contrats
Mathias Latina, Vice-doyen recherche, Professeur Université Côte d'Azur, Directeur du CERDP
- 10 h Le divorce par consentement mutuel et le droit international privé
Guillaume Payan, Vice Doyen délégué à la vie étudiante, aux stages et à l'aide à l'insertion, Maître de conférences HDR Université de Toulon, Responsable du Master Justice, procès et procédure
- 10 h 30 Pause
- 10 h 45 La place de l'avocat dans le divorce par consentement mutuel
Me Nathalie Beurgaud, Vice-Bâtonnier Nice, Avocat au Barreau de Nice
- 11 h 15 La place renouvelée des MARD
Natalie Fricero, Professeur Université Côte d'Azur, Membre du Conseil supérieur de la magistrature
- 11 h 45 Fin de matinée

Après-midi

La nouvelle procédure du divorce contentieux : une réelle simplification ?

- 14 h 30 Les apports de la réforme (le nouveau divorce pour altération définitive du lien conjugal)
Patrice Hilt, Maître de conférences HDR Université de Strasbourg, Directeur de l'Institut d'études judiciaires, Responsable du Master 2 Droit de la famille interne, international et comparé
- 15 h L'introduction de l'instance
Marie-Cécile Lasserre, Maître de conférences HDR Université Côte d'Azur, Directrice du Master 2 gestion des contentieux privés, Directrice du DU Protection de l'enfance.
- 15 h 30 Pause
- 15 h 45 Les spécificités de l'audience d'orientation et de mesures provisoires
Jérôme Casey, Avocat au Barreau de Paris, Maître de conférences Université de Bordeaux
- 16 h 15 Le point de vue des praticiens sur la réforme
Me Josyane Lorenzi, Avocat au Barreau de Grasse
Me Sandrine Setton, Avocat au Barreau de Nice
- 17 h Clôture

Inscription journée d'étude en distanciel

Tarif en distanciel (comprenant l'envoi des actes) : **48 euros TTC**

- tarif jeune avocat (prestation de serment moins de trois ans) : 36 euros TTC
- tarif demi-journée : 24 euros TTC

Inscription en ligne sur <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>

Informations : 04 92 15 71 65 — cerdp@unice.fr
<https://cerdp.univ-cotedazur.fr/> ou <https://cerdp.unice.fr/>